



## Dépôt de bilan et continuer mon activité sous une autre forme jur

Par **SYLVANA**, le **06/03/2014** à **16:34**

Bonjour,

Je suis gérante d'une EURL depuis 2011, aujourd'hui j'ai accumulé des dettes à hauteur de 20,000€, j'ai changé de structure afin de diminuer au maximum mes charges (loyer, apprentie, charges) aujourd'hui je peux faire face à mes charges mais je suis harcelée par mes créanciers ,la banque qui me réclame un découvert de 15000 € depuis 2012, elle a fait trainer un découvert qui m'a coûté une fortune sans jamais vouloir m'accorder un crédit , et d'autres créanciers type assurance, loyers précédents.

Bref, je me demande si je ne devrais pas déposer le bilan de cette société. Ma question est : puis-je déposer et garder mon activité sous une autre forme juridique.

Merci pour votre réponse